

a pu instaurer une fructueuse collaboration, en particulier avec le nouveau secrétaire général, par ailleurs fribourgeois, de la CIIP, M. Olivier Maradan, que je tiens aussi à remercier devant le Parlement de son canton. La commission a pu, comme l'a dit le rapporteur, se doter d'éléments statistiques et d'indicateurs qui permettent et qui permettront surtout de mieux contrôler la mise en place dans les différents cantons romands des dispositions très importantes au plan scolaire prévues par cette Convention. Je vous invite à prendre acte avec le groupe PDC-PBD de ce rapport.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je souhaiterais remercier les membres de la délégation fribourgeoise à la commission interparlementaire chargée de l'examen et du suivi de la Convention scolaire romande. Je mesure l'important travail qu'ils ont effectué pour la mise en œuvre de cette Convention, ainsi que pour les travaux en cours sur l'amélioration du système. Il paraît important de relever que le projet de règlement relatif à la gestion financière de la Convention, dont les dangers ont été relevés par le rapporteur, est une demande qui a été faite par notre canton. Nous avons, en particulier, un rapport de l'Inspection des finances qui soulignait la difficulté de pouvoir aussi contrôler la dépense sur des moyens d'enseignement liés à un fonds et la nécessité de pouvoir passer à un budget d'investissement, qui prévoirait, sur un certain nombre d'années, les moyens dont nous avons besoin, notamment aussi le nombre d'éditions nécessaires, ainsi que les niveaux de ces éditions. En soi, – et je souhaite ici vous donner un message plutôt rassurant, dans la mesure où, dans notre canton de Fribourg, le préfinancement de ces moyens d'enseignement est assuré aussi et en particulier par l'Office cantonal du matériel scolaire, que je remercie aussi pour sa grande collaboration – il n'y aura pas de difficultés pour nous de lisser sur les prochaines années les budgets d'investissement. Ce ne seront pas des questions financières qui, le cas échéant, devraient retarder l'édition de l'un ou l'autre moyen; les problèmes devraient être cherchés ailleurs.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Elections judiciaires

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Un-e juge cantonal-e (100%)

Bulletins distribués: 102; rentrés: 102; blanc: 0; nul: 0; valables: 102; majorité absolue: 52.

Est élue *M^{me} Catherine Overney*, à *Ependes*, par 56 voix.

A obtenu des voix M. Michel Favre: 46.

Un-e assesseur-e au Tribunal pénal économique

Bulletins distribués: 96; rentrés: 95; blancs: 7; nul: 0; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Stéphane Gmünder*, à *Fribourg*, par 86 voix.

Il y a 2 voix éparses.

Un-e assesseur-e au Tribunal pénal économique

Bulletins distribués: 99; rentrés: 95; blancs: 6; nul: 1; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Oswald Udry*, à *Wünnewil*, par 88 voix.

Un-e assesseur-e au Tribunal pénal économique

Bulletins distribués: 91; rentrés: 85; blancs: 4; nul: 0; valables: 81; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Thierry Vial*, à *Crêt-près-Semsaies*, par 81 voix.

Un-e assesseur-e au Tribunal d'arrondissement du Lac

Bulletins distribués: 89; rentrés: 83; blancs: 7; nul: 1; valables: 75; majorité absolue: 38.

Est élu *M. Eric Sandro Delley*, à *Kerzers*, par 69 voix.

Ont obtenu des voix MM. Max Blank: 3; Michel Schafroth: 2.

Il y a 1 voix éparse.

Un-e assesseur-e suppléant-e (représentant les locataires) au Tribunal des baux de la Sarine

Bulletins distribués: 84; rentrés: 82; blancs: 3; nuls: 2; valables: 77; majorité absolue: 39.

Est élue *M^{me} Roxane Casazza-Vaucher*, à *Fribourg*, par 77 voix.

—